

U

n éventail de mesures simples et ambitieuses à la fois

Quels sont les outils disponibles ? Comment mettre en place des mesures simples, sûres et efficaces ?

Toute mesure, qui va modifier l'occupation de l'espace public et/ou la circulation dans l'espace public afin de faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes, doit être envisagée de manière à garantir la sécurité routière de tous les usagers et s'inscrire dans le respect du code de la route. Les articles de celui-ci constituent donc un point d'appui central pour guider le gestionnaire de voirie sur... la bonne voie !

En conséquence, **la signalisation mise en place ainsi que les équipements destinés à appuyer celle-ci devront être correctement placés, suffisamment visibles et nombreux afin de ne jamais induire l'utilisateur en erreur.**

Différentes initiatives sont possibles. Voici les principales. Elles font l'objet d'une fiche dédiée.

Apaiser les quartiers avec **UNE ZONE 30**

Apaiser les quartiers et donner la priorité aux piétons avec **UNE ZONE RESIDENTIELLE OU DE RENCONTRE**

Apaiser les quartiers et donner la priorité aux cyclistes avec **UNE RUE CYCLABLE OU UNE ZONE CYCLABLE**

Augmenter l'espace existant dédié aux piétons et aux cyclistes avec **DES COULOIRS CYCLABLES ET DES CHEMINEMENTS PIETONS**

Réserver des espaces aux piétons avec **UNE ZONE PIETONNE**

Réserver temporairement des espaces aux piétons avec **UNE RUE SCOLAIRE**

Réserver localement des espaces en faveur des piétons et de la vie économique en **SUPPRIMANT QUELQUES PLACES DE STATIONNEMENT**

Augmenter la capacité de **STATIONNEMENT VELO**

Accompagner **LE RETOUR DU VELO**

Rappelons qu'au-delà de l'éventail de possibilités, avant toute décision, il s'agit d'appréhender les conséquences de chaque mesure, sans oublier leurs effets collatéraux ou effets de bord, et de rendre lisibles et crédibles les mesures prises, en particulier lorsqu'il s'agit d'apaiser les vitesses !

Pour chaque mesure, il s'agira ensuite d'observer de près les comportements des uns et des autres afin de s'assurer de sa bonne compréhension et du respect des nouvelles règles mises en place.

